Envoyé en préfecture le 20/07/2021
Reçu en préfecture le 20/07/2021
Affiché le
ID : 064-246400337-20210708-D2021_88-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2021-88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 8 juillet 2021)

Date de convocation : 22 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 23
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 8 juillet 2021 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, MOULAT, et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, CASADEBAIG, MONGAUGE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Présents suppléants : M. ESTURONNE

Absents ou excusés : Mmes BERGES, CANDAU, CASSOU, BLANCHET, TOULOU et M. ESQUER, M. SASSOUBRE, CARREY, LABERNADIE.

Pouvoirs : Mme CANDAU à M. BEROT-LARTIGUE
M. SASSOUBRE à M. CASAUBON
M. LABERNADIE à Mme BARAQUE
Mme CASSOU à M. CASADEBAIG
Mme BLANCHET à M. MONGAUGE

Secrétaire de séance : M. LOUSTAU

OBJET : POLITIQUES CONTRACTUELLES - SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, Président

Considérant que la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a lancé officiellement le 1er octobre 20020 le programme « Petites Villes de Demain » ;

Considérant qu'en date du 31 décembre 2020, le territoire de la vallée d'Ossau et les communes d'Arudy et de Laruns ont été retenues dans le cadre du programme « Petites villes de Demain » ;

Considérant qu'il convient de signer une convention d'adhésion au programme afin d'engager un travail de 18 mois autour d'un projet de territoire qui sera formalisé par une convention ORT (Opération de Revalorisation du Territoire) ;

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** la convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » annexée au présent rapport ;

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » - Vallée d'Ossau-Arudy-Laruns.

Le Président

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Jean-Paul CASAUBON